APPEL À CANDIDATURES

ORGANISATION INTERNATIONALE DE la francophonie

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) regroupe 56 États et gouvernements membres et 14 observateurs répartis sur les cinq continents, rassemblés autour du partage d'une langue commune : le français. Consciente des liens que crée entre ses membres le partage de la langue française et de valeurs universelles, elle œuvre au service de la paix, de la coopération, de la solidarité et du développement durable.

Titre du poste :	Responsable de projet de coopération « développement des politiques et industries culturelles »
Lieu d'affectation :	Paris, France
Statut et grade :	Emploi à recrutement international/Niveau B (grade B3-1 / B3-6)
Durée de l'engagement :	3 ans renouvelable, assortie d'une période d'essai de 6 mois
Traitement mensuel de base :	Entre 3 633,00 euros et 4 178,00 euros (exonéré de l'impôt sur le revenu dans l'État du Siège)
Autres avantages :	En cas de recrutement en dehors du lieu d'affectation : prise en charge du transport A/R du lieu de recrutement au lieu d'affectation (+ indemnité de première installation) ; Remboursement de 50 % du transport parisien (Navigo) ; Allocations, indemnités et participation au régime de prévoyance.
Date limite d'envoi des candidatures :	**29 avril 2010**
Numéro de l'appel à candidatures :	**AC/DRH, N°03/2010**

FONCTIONS PRINCIPALES

Au sein de la Direction de la Langue française et de la Diversité culturelle et linguistique et sous l'autorité du Chef de Division de la Diversité culturelle, le ou la titulaire de l'emploi sera chargé-e des fonctions principales suivantes :

- contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des actions relatives aux politiques et industries culturelles, inscrites dans la programmation de l'OIF, notamment :
  - élaboration et coordination des programmes d'expertise et de formation en matière de politiques culturelles ;
  - suivi et exploitation du travail de cartographie des industries culturelles dans les pays du Sud ;
  - suivi des fonds de garantie pour les industries culturelles (Tunisie, Maroc, Afrique de l'Ouest/Togo) et développement du programme, ainsi que la coordination des sessions de formation destinées aux opérateurs culturels et aux personnels des établissements bancaires ;
- contribuer à l'analyse des besoins des pays, à la recherche et à la définition des projets de coopération les plus pertinents pour y répondre ;
- se tenir informé(e), dans ces domaines d'intervention, de l'évolution des politiques et des techniques et développer une réflexion prospective ;
- assurer la préparation, la réalisation, l'évaluation et le suivi des opérations (y compris par des missions sur le terrain) ;
- identifier les personnes ressources nécessaires pour répondre aux besoins du programme, assurer la planification, la coordination et l'évaluation de leur travail ;
- développer un réseau de relations professionnelles avec les institutions nationales et internationales intervenant dan ces secteurs ;
- assurer la mise au point des documents de préparation, d'exécution, de suivi et de publication liés aux opérations de ces programmes ;
- contribuer à une bonne coordination des actions de la direction avec celles des autres directions de l'Organisation et des opérateurs institutionnels de la Francophonie ;
- s'acquitter, en fonction des nécessités de service, de toute autre mission ou tâche confiée par la hiérarchie.

QUALIFICATIONS ET CONNAISSANCES ESSENTIELLES REQUISES

Le ou la candidat-e au poste doit :

- être ressortissant-e d'un État ou gouvernement membre de l'OIF ;
- être titulaire d'un diplôme d'études supérieures de niveau Bac +4 à 5 dans un domaine ayant un rapport étroit avec les sciences humaines, l'administration, les politiques et industries culturelles, l'économie et le financement de la culture ou, à défaut, une formation pertinente assortie d'une expérience professionnelle dans l'expertise considérée ;
- avoir une expérience approfondie dans les domaines de l'évaluation des projets ou des programmes d'au moins 5 ans dans un contexte gouvernemental ou international ;
- avoir des connaissances et une expérience avérée en matière de « Culture », d'une manière générale et, en particulier, dans les matières suivantes : diversité, politiques et industries culturelles, arts vivants et visuels, cinéma, télévision, livre et lecture publique, économie et financement de la culture ;
- connaître les principes et méthodes de planification et de gestion de projets ;
- avoir une expérience approfondie en ce qui concerne la gestion d'équipes de travail et l'animation ainsi que la coordination de groupes d'experts et de comités de pilotage ;
- avoir le sens de la communication et l'expérience du travail en équipe et de contacts ;
- disposer d'un haut degré d'intégrité et d'une aptitude à travailler avec efficacité dans l'urgence ;
- avoir une bonne pratique de l'outil informatique ;
- avoir une bonne maîtrise de la langue française et de préférence d'une des grandes langues de communication internationales.

SÉLECTION DES CANDIDATURES

Les candidatures à ce poste devront être envoyées par courrier électronique à l'adresse suivante : drh.candidature@francophonie.org, à partir du formulaire standardisé disponible sur le site : www.francophonie.org . Ce formulaire dûment rempli, accompagné d'un curriculum vitæ, d'une lettre de motivation, de la copie de ou des diplôme(s) ainsi que de tout autre élément permettant d'apprécier la motivation constituent le dossier de candidature. Les personnes qui n'ont pas accès à l'Internet pourront faire acte de candidature par courrier postal adressé à la Division des ressources humaines, 13, quai André-Citroën, 75015 Paris – France, en rappelant le numéro de l'appel à candidatures : **AC/DRH, N°03/2010 du 29 mars 2010.**

Une attention particulière sera apportée aux candidatures féminines ainsi qu'aux candidatures émanant des ressortissants d'États et de gouvernements membres non représentés ou sous-représentés. L'Organisation internationale de la Francophonie est une organisation non fumeur.